

MÉTIERS BASE / RECYCLAGE PERSONNELS D'INTERVENTION SUR LES VOIES FERRÉES

PRÉSENTATION | Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires les compétences nécessaires aux personnels d'intervention sur les voies ferrées.

<p>OBJECTIFS</p>	<p>PROGRAMME P1 Accrocheurs</p> <p>À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les matériaux appropriés pour caler et manœuvrer les wagons ; • Reconnaître sans erreur les signaux optiques et acoustiques ; • Adopter les bons gestes et les bonnes techniques pour éviter tout accident en manœuvre et en immobilisation ; • Se mouvoir sur les véhicules à l'arrêt en toute sécurité. <p>PROGRAMME P2 Chef de manœuvre (P1+)</p> <p>À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De préparer toutes manœuvres de rames ou de véhicules ; • Faire exécuter tous travaux en toute sécurité pour les personnes ; • Se servir des appareils de voies aiguilles à levier, taquets d'enrayage • Réagir efficacement en cas présence d'un véhicule déraillé ; • Mettre en œuvre les techniques gestuelles du dételage de véhicules en mouvement standards et spéciaux ; • Maîtriser les véhicules se déplaçant par inertie ; • Radioguider le locotracteur en toute sécurité pour le matériel et le personnel. <p>PROGRAMME P3 Conducteur d'engin (P1+P2)</p> <p>À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire en respectant les règles de sécurité et les consignes particulières de l'embranché ; • Assurer le bon fonctionnement du matériel.
<p>PRÉ-REQUIS</p>	<p>Aucun</p>
<p>PROGRAMME</p>	<p>PROGRAMME P1 Accrocheurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître chaque matériels et véhicules • Maîtriser les positions des freins • S'entraîner à reconnaître les signaux

	<ul style="list-style-type: none"> • Technique d'attelage des véhicules, technique du dételage des véhicules • S'entraîner à utiliser les différents freins des véhicules et les cales d'immobilisation • Effectuer des manœuvres d'organes mobiles et à déplacer les véhicules en toute sécurité physique • Eviter les chutes en dénivelé et risques d'électrocution en montant, descendant et accédant aux parties hautes des véhicules • Porter ses EPI : en connaître l'importance pour éviter les blessures <p>PROGRAMME P2 Chef de manœuvre (P1+)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser les manœuvres : <ul style="list-style-type: none"> - constitution de l'équipe, vérification des matériels, directives et thèmes de manœuvres, attribution des tâches, circulation et arrêt des véhicules et du personnel, contrôle d'exécution des tâches • Effectuer les manœuvres des appareils de voies (aiguilles à levier et taquets d'enrayage) • Atteler et dételer : <ul style="list-style-type: none"> - les techniques et manœuvres spéciales - les attelages et dételages automatiques • S'entraîner au radio-guidage <p>+ L : connaître les dispositions spéciales prévues au cahier d'exploitation de l'embranché</p> <p>PROGRAMME P3 Conducteur d'engin (P1+P2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les matériels pour éviter collisions et déraillements • Maîtriser les prescriptions de conduite • Utiliser et entretenir le matériel de radio-guidage. <p>+ L : connaître les dispositions spéciales prévues au cahier d'exploitation de l'embranché (L)</p> <p>CONTRÔLE DE CAPACITÉ</p>
<p>PUBLIC</p>	<p>L'arrêté du 4 décembre 1992 prévoit le contenu et la durée des formations qui sont fonction de l'importance des moyens appelés à être mis en œuvre. La classification de ces moyens est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Petit embranché : l'établissement ne dispose pas de son propre engin moteur ferroviaire • Moyen embranché : l'établissement dispose d'un seul engin moteur ferroviaire • Gros embranché : l'établissement dispose d'au moins 2 engins moteurs ferroviaires fonctionnant simultanément <p>Quelle formation ?</p> <p>L = Formation propre à l'embranché tenant compte des conditions locales</p>

	Fonction Taille Embranché	Accrocheur	Durée	Chef de Manœuvre	Durée	Conducteur d'engin moteur ferroviaire	Durée
	Petit	P1	2 J	-----	----- --	-----	
	Moyen	P1	2 J	P1 + P2	4 J	P1 + P2 + P3	4 J
	Gros	P1	2 J	P1 + P2 (+L)	5 j	P1 + P2 + P3 (+L)	5 J
INTERVENANT	Organisme habilité par décret / Formateur spécialisé						
RESPONSABLE DE FORMATION	Sandrine CHARLES						
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques ; • Entraînement pratique sur site ou sur des wagons mis à disposition par ASFONA, • Échanges d'expériences, • Document de synthèse. 						
VALIDATION	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de capacité, • Attestation de capacité , • Attestation de présence. 						
DURÉE	<ul style="list-style-type: none"> • Du recyclage : 1 à 2 jour(s) selon la taille de l'embranché (nous contacter) • Selon tableau page 2. 						
LIEU & DATE	À déterminer						
COÛTS ET MODALITÉS	<p>Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité (y compris pour les personnes en situation de handicap), les délais d'accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter.</p> <p>Quelle fréquence ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les moyens et grands embranchés : tous les 3 ans • Pour les petits : tous les 4 ans 						